Créteil, le 29 septembre 2015

<u>Objet</u> : MATINEE « UNE MUTUELLE OBLIGATOIRE POUR VOS SALARIES »

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Vous êtes responsable d'une association sportive pour laquelle vous ne ménagez ni votre temps ni votre dévouement et vous êtes souvent amené à vous interroger sur les nouvelles réglementations et vos obligations légales.

Une nouvelle loi prévoit la généralisation de la complémentaire santé, obligeant les employeurs à proposer à leurs salariés une mutuelle au 1er janvier 2016.

Conscient de vos interrogations, le CDOS 94 et son service, le CRIB 94, en partenariat avec le CREDIT MUTUEL ont décidé d'organiser un temps d'échange qui sera l'occasion d'évoquer notamment :

- La nouvelle réglementation concernant la mutuelle obligatoire
- La mise en place d'un contrat santé collectif pour vos salariés
- Le coût et le cadre fiscal pour votre association
- et tout autre sujet que vous souhaiteriez évoquer, lors d'une phase de questions

Cette réunion se tiendra le:

SAMEDI 7 NOVEMBRE 2015
à partir de 8h45

Maison des Syndicats
11 rue des Archives
94000 Créteil

Pour nous permettre d'organiser au mieux cette réunion, nous vous accueillerons à partir de 8h45 par un petit déjeuner. L'intervention se déroulera de 9h15 à 11h15 et nous finirons par un moment de convivialité autour d'un apéritif.

Nous vous remercions de bien vouloir ***retourner le bulletin de participation joint, avant le 2 novembre. Vous pouvez aussi nous notifier votre présence par téléphone au 01.48.99.10.07, par email à cdos94@cdos94.org ou par fax au 01.48.99.30.21.***

Comptant vivement sur votre présence, veuillez croire Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président
Christian LOPES

COUPON REPONSE

«UNE MUTUELLE OBLIGATOIRE POUR VOS SALARIES»

7 NOVEMBRE 2015 - accueil à partir de 8h45

MAISON DES SYNDICATS DE CRETEIL
(plan ci-dessous)

Structure :.....

Mme, M.....

Occupant la fonction de.....

☐ **Participera à la matinée et à l'apéritif** ☐ **Ne participera qu'à l'information**

Sera accompagné de …..…. personne(s)

Coupon à renvoyer avant le 1 novembre 2015
par mail à **cdos94@cdos94.org** - **par fax** au **01.48.99.30.21**
par courrier à CDOS94 – 38 rue Saint Simon – 94 000 Créteil

✂----------

PLAN D'ACCES

Colloque «Une mutuelle obligatoire pour vos salariés»

7 NOVEMBRE 2015 – accueil à partir de 8h45

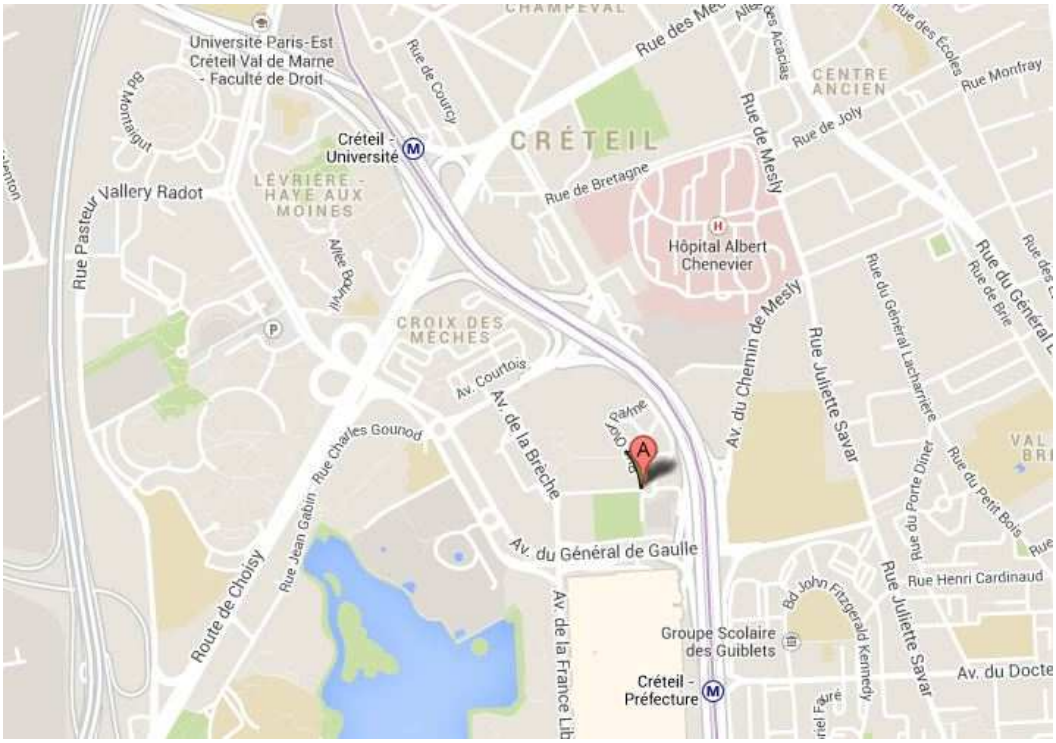

MAISON DES SYNDICATS

11 rue des Archives
94 000 Créteil

En métro : ligne n°8
Station : Créteil-Préfecture

En bus: lignes TVM ou n°117, 317, 181, 281, 308 – Station Créteil-Préfecture